

Cahiers de l'EDEM

Les [Cahiers](#) sont rédigés par l'EDEM, l'Équipe droits et migrations, constituée à l'UCLouvain au sein du CeDIE. Chaque mois, ils analysent quelques arrêts récents d'une juridiction nationale ou internationale, en français ou en anglais.

[S'abonner](#)

These [Commentaries](#) are written by the Research Team on Laws and Migration (EDEM), which is part of UCLouvain. Each month, they present recent judgments from national or international courts, in French or English.

[Subscribe](#)

Chères lectrices et chers lecteurs des cahiers de l'EDEM,

Avec toute l'équipe, je vous souhaite une belle année de solidarité. Il en faudra face aux défis de la défense des droits des migrantes et migrants, ici, à nos portes et ailleurs. Des Kivus à Gaza, du Soudan à l'Ukraine, des frontières aux abris improvisés, dans les régions ravagées par les inondations, les incendies ou les massacres, face aux replis identitaires et à l'intimidation des institutions qui sauvegardent nos valeurs fondamentales, il faudra résister.

Salomé Saqué, journaliste et future [docteure honoris causa de l'UCLouvain](#), aux côtés d'Olivier Hamant, biologiste, et d'Izzeldin Abuelaish, médecin palestinien, affirme avec force : « La joie n'est pas une faiblesse, c'est un acte de résistance. » Leurs combats pour la paix, pour remplacer la performance par la robustesse et pour la résistance collective doivent nous inspirer.

Au plaisir de vous retrouver en 2026.

Dear readers,

On behalf of the entire team, I wish you a year of solidarity. It will be much needed as we confront the challenges of defending the rights of migrants and refugees—here, at our borders, and around the world. >From the Kivus to Gaza, Sudan to Ukraine, from borderlands to improvised shelters, in regions ravaged by floods, fires, or massacres, facing identity-based retreat and the intimidation of institutions protecting our core values, we must stand firm.

Salomé Saqué, journalist and soon-to-be [UCLouvain honorary doctor](#), together with biologist Olivier Hamant and Palestinian physician Izzeldin Abuelaish, reminds us with strength: "Joy is not weakness—it is an act of resistance." Their fights for peace, for replacing performance with robustness, and for collective resistance should inspire us all.

Looking forward to seeing you in 2026.

Sylvie Sarolea

Décembre 2025



The New European Pact on Migration and Asylum and the Rights of Child Asylum Seekers

Between Migration Management Efficiency and Enhanced Child Protection

Lucía Padilla Espinosa

This paper examines the impact of the New EU Pact on Migration and Asylum on the rights of child asylum seekers, identifying the tensions between the logic of migration management efficiency underlying the reform and the international obligations of enhanced child protection derived from the principle of the best interests of the child. An examination of the main legal instruments adopted under the Pact shows how the expansion of border procedures, the possibility of detention in the early stages and the application of automatic responsibility criteria may undermine the effective protection of children. The study concludes that the new regulatory framework consolidates a model of migration governance focused on control, whose legal coherence will depend on its application in conformity with the standards of the European Convention on Human Rights and the Convention on the Rights of the Child.

[Read the commentary >](#)



Cour eur. D.H., 9 octobre 2025, *Sahiti c. Belgique*

Les voies de recours en matière de régularisation médicale : un jeu de ping-pong sans arbitre ?

Jean-Baptiste Farcy

Dans un jugement relativement succinct, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la Belgique pour le traitement qu'elle a réservé à un demandeur de régularisation médicale dont la demande de séjour demeure en cours de traitement après quinze années d'allers et retours entre l'administration fédérale et la justice. Si la condamnation est difficilement contestable, le raisonnement traduit, lui, une interprétation restrictive des droits qui fait la part belle aux intérêts de l'État.

[Lire le commentaire >](#)



Trib. Bruxelles (fr.) (civ.), ch. réf. extr., ordonnance du 17 octobre 2025, R.G. n° 2025/221/C

Évacuation depuis Gaza et visas belges : quand l'inertie de l'État belge menace des droits fondamentaux

Sarah Veys et Frédéric Dopagne

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles, dans son ordonnance du 17 octobre 2025, se prononce sur la situation d'une famille palestinienne séparée : Monsieur X, reconnu réfugié en Belgique, et son épouse ainsi que leurs trois enfants, restés à Gaza. Malgré l'obtention de visas pour regroupement familial et leur inscription sur la liste belge des personnes à évacuer, l'État belge n'a toujours pas adressé de demande d'autorisation d'évacuation aux autorités israéliennes et jordaniennes. Le Tribunal écarte l'argument de l'État belge selon lequel la demande relèverait de l'assistance consulaire et reconnaît sa compétence, ainsi que l'urgence de la situation. Il estime que l'État belge doit prendre les mesures nécessaires pour protéger notamment le droit à la vie des requérants et accomplir les démarches diplomatiques indispensables à leur évacuation. Il ne peut conditionner cette démarche à une autorisation préalable des autorités israéliennes et jordaniennes compétentes. Le Tribunal ordonne dès lors à l'État belge de transmettre les informations requises aux autorités israéliennes, jordaniennes et égyptiennes dans un délai de huit jours, sous peine d'astreinte.

[Lire le commentaire >](#)

Éditeur responsable : UCLouvain

[Vie privée](#)

Le présent courriel contient des éléments de traçabilité poursuivant une finalité exclusivement statistique. Ils répondent aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante: privacy@uclouvain.be